

BUDGET DU QUÉBEC 2016

Un retour prometteur à l'équilibre budgétaire

FAITS SAILLANTS

- Le retour à l'équilibre budgétaire est toujours prévu pour 2015-2016. Le solde budgétaire devrait par la suite rester à zéro tout au long de l'horizon de prévision, soit jusqu'en 2020-2021.
- Le gouvernement du Québec continue de faire preuve de prudence avec des prévisions économiques et financières réalistes et le maintien d'une provision pour éventualités.
- L'assainissement des finances publiques étant complété, le ministère des Finances annonce plusieurs nouvelles mesures budgétaires. Le coût total de ces dernières respecte néanmoins les moyens limités du gouvernement du Québec.
- L'impact financier cumulatif des nouvelles mesures s'élèvera à 3,6 G\$ d'ici 2020-2021, dont 609 M\$ en 2016-2017.
- Le gouvernement maintiendra les investissements à des niveaux élevés dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI). Les investissements du PQI 2016-2026 s'établiront à 88,7 G\$, soit une hausse de 300 M\$ par rapport au niveau prévu lors de la mise à jour de novembre 2015.

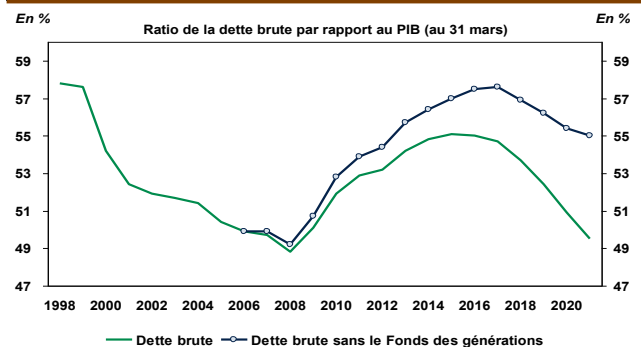
VERS DES SURPLUS D'AU MOINS 2 G\$

Selon la définition de la Loi sur l'équilibre budgétaire, le solde budgétaire est retourné à l'équilibre lors de l'exercice qui se terminera d'ici quelques jours, soit le 31 mars 2016. Le maintien à l'équilibre est par la suite prévu alors que le solde devrait rester à zéro jusqu'en 2020-2021. Ces projections incorporent toutefois les versements au Fonds des générations qui progresseront de 2,0 G\$ à 3,8 G\$ par année d'ici le 31 mars 2021. En excluant ces versements, le gouvernement du Québec sera donc en position de surplus budgétaire pour les prochains exercices. Cette distinction est importante dans la comparaison des soldes budgétaires entre les provinces puisque la plupart des autres gouvernements ne disposent pas de fonds similaire au Fonds des générations. Cela est évidemment à l'avantage du Québec. En 2015-2016, seule la Colombie-Britannique affichera également un léger surplus alors que toutes les autres provinces seront encore déficitaires. En outre, un déficit de 5,7 G\$ est prévu en Ontario et un de 6,3 G\$ en Alberta.

Ces comparaisons illustrent les bienfaits du Fonds des générations et de sa pertinence. Tout en atteignant l'équilibre budgétaire avant la plupart des autres provinces, le gouvernement du Québec aura réussi grâce aux efforts des dernières années à engranger 9,0 G\$ (selon la valeur marchande) dans le Fonds des générations en date du 31 décembre 2015 et cette somme continuera d'augmenter significativement au cours des prochaines années. Cela contribuera à réduire l'importance relative de la dette. Le Québec demeure néanmoins la province la plus endettée, d'où la nécessité de poursuivre les versements au Fonds des générations au cours des prochaines années.

Malgré l'atteinte de l'équilibre budgétaire, le gouvernement du Québec demeure prudent. La croissance des dépenses de programmes s'accéléralera un peu, mais avec une hausse annuelle moyenne de 2,3 % entre 2015-2016 et 2020-2021, leur progression restera nettement sous la moyenne historique de 4,3 %. Il faut dire que la croissance économique demeurera modérée (encadré page 3), ce qui limite la marge de manœuvre du gouvernement du Québec. Du côté des revenus, la progression des revenus autonomes devrait conserver un rythme de croissance satisfaisant au cours des prochains exercices. Les transferts fédéraux devraient croître de façon

Le Fonds des générations contribue à réduire l'importance de la dette du gouvernement du Québec



Sources : Ministère des Finances du Québec et Desjardins, Études économiques

François Dupuis
Vice-président et économiste en chef

Benoit P. Durocher
Économiste principal

514-281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336
Courriel : desjardins.economie@desjardins.com

assez importante en 2016-2017, soit de 5,7 % en raison des effets retardés de la performance relative de l'économie du Québec par rapport au reste du Canada. La situation devrait toutefois changer au cours des prochaines années alors que la situation financière de plusieurs provinces s'est dégradée, en particulier celles produisant du pétrole. La croissance des transferts fédéraux destinés au Québec ralentira donc progressivement pour atteindre seulement 0,9 % en 2019-2020. La prudence du gouvernement du Québec se traduit également par le maintien de la provision pour éventualités qui s'élève à 400 M\$ pour les prochains exercices et même à 500 M\$ pour 2020-2021.

DES NOUVELLES MESURES DANS LES LIMITES DE LA CAPACITÉ FINANCIÈRE

- Des sommes substantielles seront consacrées à l'éducation :
 - Des investissements additionnels de 500 M\$ au cours des trois prochaines années seront consacrés pour accroître la réussite en éducation (mesures pour contrer le décrochage scolaire et pour l'innovation en éducation).

- Une somme additionnelle de 700 M\$ est également prévue au Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur afin de poursuivre les investissements dans la rénovation et l'amélioration des établissements d'enseignement.
- Un allègement du fardeau fiscal des Québécois :
 - Réduction de la contribution santé dès 2016 pour les deux premiers paliers, soit pour les revenus de moins de 41 265 \$ (contribution de 50 \$ au lieu de 100 \$) et pour les revenus entre 41 265 \$ et 134 095 \$ (contribution de 175 \$ au lieu de 200 \$).
 - Réduction additionnelle de la contribution santé en 2017 pour les contribuables avec un revenu inférieur à 42 235 \$.
 - Abolition complète de la contribution santé dès 2018.
- Réduction de 50 % de la contribution additionnelle pour le deuxième enfant en service de garde subventionné. À noter que cette réduction est rétroactive et s'applique pour l'année 2015.
- Le régime fiscal du Québec prévoit le versement de primes au travail pour les travailleurs à faible revenu. Ces primes ont pour objectif de valoriser l'effort de travail et d'inciter

Tableau 1 Etat sommaire des opérations

En M\$	Réel	Prévisions					
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Revenus autonomes	77 398	80 331	82 386	84 566	86 821	89 427	91 830
- Variation (%)	3,6	3,8	2,6	2,6	2,7	3,0	2,7
Transferts fédéraux	18 539	19 089	20 180	20 759	21 071	21 253	21 962
- Variation (%)	(0,1)	3,0	5,7	2,9	1,5	0,9	3,3
Revenus budgétaires totaux	95 937	99 420	102 566	105 325	107 892	110 680	113 792
- Variation (%)	2,9	3,6	3,2	2,7	2,4	2,6	2,8
Dépenses de programmes	(85 531)	(87 634)	(89 720)	(91 906)	(93 974)	(96 089)	(98 296)
- Variation (%)	1,4	2,5	2,4	2,4	2,3	2,3	2,3
Frais de la dette	(10 270)	(10 055)	(10 418)	(10 515)	(10 636)	(10 880)	(11 242)
- Variation (%)	(3,1)	(2,1)	3,6	0,9	1,2	2,3	3,3
Provisions pour éventualités	---	(300)	(400)	(400)	(400)	(400)	(500)
Solde	136	1 431	2 028	2 504	2 882	3 311	3 754
Fonds des générations	(1 279)	(1 431)	(2 028)	(2 504)	(2 882)	(3 311)	(3 754)
Solde budgétaire au sens de la Loi	(1 143)	0	0	0	0	0	0
Dette brute	203 957	207 709	213 017	216 067	218 037	218 404	219 061
- En % du PIB	55,1	55,0	54,7	53,7	52,4	50,9	49,5
- Variation (%)	3,1	1,8	2,6	1,4	0,9	0,2	0,3
Dette représentant les déficits cumulés	121 161	119 730	117 702	115 198	112 316	109 005	105 251
- En % du PIB	32,7	31,7	30,2	28,6	27,0	25,4	23,8
- Variation (%)	(0,6)	(1,2)	(1,7)	(2,1)	(2,5)	(2,9)	(3,4)

Source : Ministère des Finances du Québec

La croissance économique demeurera modérée

Les projections économiques et financières présentées dans le budget sont très similaires à nos plus récentes prévisions. Après une hausse du PIB réel que nous estimons à seulement 1,1 % pour 2015, la croissance de l'économie québécoise devrait légèrement s'accélérer pour atteindre 1,3 % en 2016 et 1,6 % en 2017. Il faut dire que les composantes associées aux ménages et aux entreprises manquent de tonus. La progression des ventes au détail est anémique alors que la confiance des consommateurs est à un faible niveau. En dépit de la hausse des exportations attribuable à l'embellie de la demande américaine et à la faiblesse du dollar canadien, les investissements des entreprises tardent à remonter. Encore une fois, il s'agit d'une affaire de confiance alors que les entrepreneurs hésitent avant de s'engager dans de nouvelles dépenses. Cela dit, les taux d'utilisation des capacités industrielles sont en hausse dans plusieurs secteurs au pays, ce qui devrait éventuellement favoriser une remontée des investissements non résidentiels. Par contre, le marché de l'habitation poursuit sa période d'ajustement, ce qui l'empêche de contribuer à la croissance économique.

La progression du PIB réel prévue pour les prochaines années paraît décevante d'un point de vue historique. Elle s'approche toutefois du potentiel de croissance de l'économie québécoise qui a beaucoup ralenti au cours des dernières années en raison notamment d'une démographie moins favorable. Quoique modérée, la hausse du PIB réel québécois attendue en 2016 et en 2017 n'est donc pas si faible dans ces conditions.

Du côté des prix, le taux annuel d'inflation totale a ralenti en 2015 sous l'incidence de la baisse des prix de l'essence. Cela s'est traduit par une hausse plus faible du déflateur du PIB et, par conséquent, du PIB nominal, dont la progression est estimée à seulement 2,0 % en 2015. Une accélération des prix est toutefois attendue en 2016 et en 2017, ce qui favorisera une croissance plus robuste du PIB nominal pour ces deux années. Avec un gain annuel moyen de 3,3 % pour 2016 et pour 2017, la croissance du PIB nominal sera néanmoins inférieure à la moyenne historique (4,7 %).

les personnes à quitter l'aide financière de dernier recours pour participer au marché du travail. Le budget 2016 prévoit une hausse des primes au travail générale et adaptée pour ces ménages. Ainsi, le taux de majoration à l'égard des ménages sans enfant passera à compter de l'année 2016 de 7 % à 9 % pour la prime au travail générale et de 9 % à 11 % pour la prime au travail adaptée.

- À l'occasion du budget de l'an dernier, le gouvernement a annoncé la mise en place dès le 1^{er} janvier 2016 d'un bouclier fiscal visant à protéger les travailleurs contre la perte de certains transferts sociofiscaux résultant d'une augmentation de revenus attribuable à un effort de travail additionnel. Le budget 2016 prévoit que le plafond annuel admissible de 2 500 \$ par travailleur sera rehaussé de 500 \$ (1 000 \$ pour un couple), et ce, dès l'année d'imposition 2016.
- À compter de 2018, les travailleurs âgés de 62 ans seront admissibles au crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience et pourront bénéficier de l'allègement fiscal que procure cette mesure sur des revenus de travail excédentaires annuels de 4 000 \$.
- Le budget 2016 prévoit des initiatives totalisant près de 850 M\$ au cours des cinq prochaines années afin de soutenir les entreprises du secteur manufacturier dans leur processus d'innovation (utilisation de l'électricité propre produite au Québec, mise en place d'une réduction d'impôt pour sociétés innovantes et instauration du crédit d'impôt remboursable RénoVert pour encourager la rénovation écoresponsable).
- Plus de 280 M\$ de mesures additionnelles pour accroître l'appui aux PME québécoises :
 - Réduction additionnelle de la cotisation au Fonds des services de santé (FSS).
 - Appui pour l'exportation des innovations québécoises.
 - Allègement fiscal pour favoriser le transfert d'entreprises familiales.
- 162 M\$ sur cinq ans pour l'adoption d'une stratégie numérique d'avant-garde.
- Le budget 2016 prévoit des initiatives additionnelles totalisant plus de 600 M\$ au cours des cinq prochaines années afin de soutenir l'innovation dans les secteurs clés de l'économie, soit :
 - Pour le secteur primaire : l'industrie agroalimentaire, le secteur forestier et le secteur minier.
 - Pour le secteur de la fabrication : l'aérospatiale et l'environnement.
 - Pour le secteur tertiaire : le secteur maritime, le tourisme, la culture, les sciences de la vie et le secteur financier.
- Le gouvernement du Québec annonce que les investissements du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2016-2026 s'établiront à 88,7 G\$, soit une hausse de 300 M\$ par rapport au niveau prévu lors de la mise à jour de novembre 2015 du Plan économique du Québec en raison d'une augmentation en éducation.

Tableau 2 Perspectives économiques au Québec

Variation en % (sauf si indiqué)	2015	2016p	2017p
Produit intérieur brut réel			
Prévisions du ministère des Finances	1,1	1,5	1,6
Prévisions de Desjardins	1,1	1,3	1,6
Produit intérieur brut			
Prévisions du ministère des Finances	2,0	3,2	3,3
Prévisions de Desjardins	2,0	3,0	3,6
Déflateur du PIB			
Prévisions du ministère des Finances	0,9	1,6*	1,7
Prévisions de Desjardins	0,9	1,7	2,0
Mises en chantier (taux annuel en milliers d'unités)			
Prévisions du ministère des Finances	37,9	36,0	34,4
Prévisions de Desjardins	37,9	36,0	36,0
Prix à la consommation			
Prévisions du ministère des Finances	1,1	1,5	2,4
Prévisions de Desjardins	1,1	1,6	2,1
Création d'emplois (moyenne annuelle en milliers d'unités)			
Prévisions du ministère des Finances	37,3	29,8	29,2
Prévisions de Desjardins	37,3	35,0	25,0
Taux de chômage (moyenne annuelle en %)			
Prévisions du ministère des Finances	7,6	7,5	7,2
Prévisions de Desjardins	7,6	7,3	7,2
Bons du Trésor du Canada – 3 mois (moyenne annuelle en %)			
Prévisions du ministère des Finances	0,5	0,5	0,7
Prévisions de Desjardins	0,5	0,5	0,6
Obligations fédérales – 10 ans (moyenne annuelle en %)			
Prévisions du ministère des Finances	1,5	1,5	2,3
Prévisions de Desjardins	1,5	1,5	1,9
Taux de change (moyenne annuelle en \$ US)			
Prévisions du ministère des Finances	0,78	0,71	0,72
Prévisions de Desjardins	0,78	0,73	0,76

* En raison de l'arrondissement, la somme du déflateur et du PIB réel ne correspond pas exactement au PIB nominal

p : prévisions

Sources : Ministère des Finances du Québec et Desjardins, Études économiques

UNE MARGE DE MANŒUVRE QUI POURRAIT OUVRIR LA VOIE À D'AUTRES MESURES DANS LE FUTUR

Malgré le retour à l'équilibre budgétaire, le gouvernement du Québec n'est pas tombé dans le piège d'accroître de façon démesurée ses dépenses ou d'accorder des réductions significatives du fardeau fiscal des contribuables. La prudence reste de mise alors que la croissance économique demeurera modérée dans la province et que les risques sur la scène mondiale sont encore nombreux et importants.

Cela dit, le gouvernement du Québec dispose d'une certaine marge de manœuvre pour les prochaines années. D'une part, les projections budgétaires et économiques du ministère des Finances sont assez prudentes. D'autre part, la provision pour éventualités, si elle s'avère non nécessaire, pourrait éventuellement servir à financer des mesures additionnelles. Si tout se passe comme prévu, cette marge de manœuvre pourrait ouvrir la voie à des mesures supplémentaires au cours des prochaines années.